AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0664
FR0000120172-FS0278

12 juin 2013

Déclarations de franchissements de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

CARREFOUR

(Euronext Paris)

Par courriers reçus les 7 et 10 juin 2013, complétés par un courrier reçu le 12 juin 2013, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

- la société Blue Capital S.àr.l.[1] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 3 juin 2013, par suite du dénouement d'une opération de financement structuré et livraison de titres, le seuil de 15% des droits de vote de la société CARREFOUR et détenir individuellement à cette date, 58 240 911 actions CARREFOUR représentant 116 481 780 droits de vote, soit 8,21% du capital et 14,48% des droits de vote de cette société[2] ;

- les sociétés Blue Capital S.à r.l., Colony Blue Investor S.à r.l.[3] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ColDevelopment S.à r.l[4]. (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), Groupe Arnault SAS[5] (41, avenue Montaigne, 75008 Paris) et Bunt S.à r.l[6] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) agissant de concert, ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 3 juin 2013, par suite du dénouement d'une opération de financement structuré et livraison de titres, le seuil de 15% du capital et détenir, au 3 juin 2013, 102 684 684 actions CARREFOUR représentant 160 925 553 droits de vote, soit 14,48% du capital et 20,01% des droits de vote de cette société[2], répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote

[1] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois détenue :
- à hauteur de 50% par Blue Partners S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, indirectement contrôlée par les fonds d'investissement Colony Investors VIII, LP et Colyzeo Investors II, LP, conseillés par Colony Capital LLC, une société d'investissement sous la conduite de Monsieur Thomas J. Barrack, Jr ; et
- à hauteur de 50% par la société anonyme de droit belge Cervinia, indirectement contrôlée par Groupe Arnault SAS.

[2] Sur la base d'un capital composé à cette date de 709 214 653 actions représentant 804 239 373 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée indirectement par le fonds d'investissement Colony Investors VIII, LP, conseillé par Colony Capital LLC, une société d'investissement sous la conduite de M. Thomas J. Barrack, Jr.

[4] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois intégralement détenue par la société de droit luxembourgeois Colony Luxembourg S.à r l, pour le compte du fonds d'investissement Colyzeo Investors II, LP, conseillé par Colony Capital LLC, une société d'investissement sous la conduite de M. Thomas J. Barrack, Jr

[5] Société par actions simplifiée contrôlée par M. Bernard Arnault et sa famille.

[6] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (anciennement dénommée Blue Participations et Gestion S.à r.l.) indirectement contrôlée par Groupe Arnault SAS, elle-même contrôlée par M. Bernard Arnault et sa famille.

Blue Capital S.à r.l.	58 240 911	8,21	116 481 780	14,48
Colony Blue Investor S.à r.l. *	15 166 771	2,14	15 166 771	1,89
ColDevelopment S.à r.l. **	1 250 000	0,18	1 250 000	0,16
Groupe Arnault SAS**	2 656 752	0,37	2 656 752	0,33
Bunt S.à r.l.***	25 370 250	3,58	25 370 250	3,15
Total concert	**102 684 684**	**14,48**	**160 925 553**	**20,01**

* Dont 15 166 771 actions CARREFOUR prêtées par Colony Blue Investor S.à r.l., avec une faculté de rappel à sa seule initiative.
** Détention par assimilation d'actions CARREFOUR pouvant être acquises au titre d'options d'achat.
*** Dont 24 999 996 actions détenues par assimilation d'actions CARREFOUR pouvant être acquises au titre d'options d'achat.

Par ailleurs, le déclarant a précisé que Groupe Arnault SAS, Bunt S.à r.l et ColDevelopment S.à r.l. détenaient, au titre de l'article L. 233-9 I 4° du code de commerce, au 3 juin 2013, 28 906 748 options d'achat donnant droit par exercice à autant d'actions CARREFOUR (prises en compte dans la détention visée au 2ème alinéa), réparties comme suit :

- 1 500 000 options[7] exerçables à tout moment jusqu'au 8 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 20,0616 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 706 752 options[7] exerçables à tout moment jusqu'au 9 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 19,5944 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 450 000 options[7] exerçables à tout moment jusqu'au 12 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 18,4920 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 5 157 498 options[8] exerçables à tout moment jusqu'aux 19, 20, 21, 22, 23 et 26 octobre 2015 (échéance des options par sixième), pouvant donner droit, par exercice au prix de 19,3445 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 7 693 668 options[8] exerçables à tout moment jusqu'aux 27, 28, 29 et 30 octobre 2015 et aux 2, 3, 4, 5 et 6 novembre 2015 (échéance des options par neuvième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,0383 € par option, à autant d'actions CARREFOUR.

- 7 149 996 options[8] exerçables à tout moment jusqu'aux 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18 et 19 novembre 2015 (échéance des options par neuvième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,2731 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 4 998 834 options[8] exerçables à tout moment jusqu'aux 20, 23, 24, 25, 26 et 27 novembre 2015 (échéance des options par sixième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,2842 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 1 250 000 options[9] exerçables, le 1er juin 2015, pouvant donner droit, par exercice au prix de 27,35 € par option, à autant d'actions CARREFOUR .

- les sociétés Blue Capital S.à r.l., Colony Blue Investor S.à r.l.[3] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), Blue AIV S.à r.l.[10] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ColDevelopment S.à r.l.[4] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), Groupe Arnault SAS[5] (41, avenue Montaigne, 75008 Paris) et Bunt S.à r.l.[6] (2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) agissant de concert, ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 5 juin 2013, par suite d'une perte de droits de vote double attachés à 263 691 actions CARREFOUR détenues par Blue Capital S.à r.l., du fait de leur inscription au porteur, le seuil de 20% des droits de vote et détenir, au 5 juin 2013, 102 684 684 actions CARREFOUR représentant 160 661 862 droits de vote, soit 14,48% du capital et 19,98% des droits de vote de cette société[11], répartis de la manière suivante :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**

[7] Options acquises par Groupe Arnault SAS.
[8] Options acquises par Bunt S.à r.l.
[9] Options acquises par ColDevelopment S.à r.l.
[10] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois intégralement détenue par le fonds d'investissement Colyzeo Investors II Blue AIV, LP, conseillé par Colony Capital LLC, une société d'investissement sous la conduite de M. Thomas J. Barrack, Jr.
[11] Sur la base d'un capital composé de 709 214 653 actions représentant 803 975 682 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Blue Capital S.à r.l.	57 977 220	8,17	115 954 398	14,42
Blue AIV S.à r.l.*	176 691	0,02	176 691	0,02
Colony Blue Investor S.à r.l. **	15 166 771	2,14	15 166 771	1,89
ColDevelopment S.à r.l. ***	1 337 000	0,19	1 337 000	0,17
Groupe Arnault SAS****	2 656 752	0,37	2 656 752	0,33
Bunt S.à r.l.*****	25 370 250	3,58	25 370 250	3,16
Total concert	**102 684 684**	**14,48**	**160 661 862**	**19,98**

*Dont 176 691 actions prêtées assimilées à des actions possédées en vertu de l'article L. 233-9 I 6° du code de commerce.
** Dont 15 166 771 actions CARREFOUR prêtées par Colony Blue Investor S.à r.l., avec une faculté de rappel à sa seule initiative.
***Dont (i) 1 250 000 actions détenues par assimilation d'actions CARREFOUR pouvant être acquises au titre d'options d'achat au titre de l'article 233-9 I 4° du code de commerce, et (ii) 87 000 actions prêtées assimilées à des actions possédées en vertu de l'article L. 233-9 I 6° du code de commerce.
**** Détention par assimilation d'actions CARREFOUR pouvant être acquises au titre d'options d'achat.
***** Dont 24 999 996 actions détenues par assimilation d'actions CARREFOUR pouvant être acquises au titre d'options d'achat.

Par ailleurs, le déclarant a précisé que Groupe Arnault SAS, Bunt S.à r.l et ColDevelopment S.à r.l. détiennent, au 5 juin 2013, au titre de l'article L. 233-9 I 4° du code de commerce, 28 906 748 options d'achat donnant droit par exercice à autant d'actions CARREFOUR (prises en compte dans la détention visée au 3ème alinéa ci-dessus), réparties comme suit :

- 1 500 000 options[12] exerçables à tout moment jusqu'au 8 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 20,0616 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 706 752 options[12] exerçables à tout moment jusqu'au 9 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 19,5944 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 450 000 options[12] exerçables à tout moment jusqu'au 12 septembre 2014, pouvant donner droit, par exercice au prix de 18,4920 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 5 157 498 options[13] exerçables à tout moment jusqu'aux 19, 20, 21, 22, 23 et 26 octobre 2015 (échéance des options par sixième), pouvant donner droit, par exercice au prix de 19,3445 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 7 693 668 options[13] exerçables à tout moment jusqu'aux 27, 28, 29 et 30 octobre 2015 et aux 2, 3, 4, 5 et 6 novembre 2015 (échéance des options par neuvième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,0383 € par option, à autant d'actions CARREFOUR.

- 7 149 996 options[13] exerçables à tout moment jusqu'aux 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18 et 19 novembre 2015 (échéance des options par neuvième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,2731 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 4 998 834 options[13] exerçables à tout moment jusqu'aux 20, 23, 24, 25, 26 et 27 novembre 2015 (échéance des options par sixième) pouvant donner droit, par exercice au prix de 21,2842 € par option, à autant d'actions CARREFOUR ;

- 1 250 000 options[14] exerçables, le 1er juin 2015, pouvant donner droit, par exercice au prix de 27,35 € par option, à autant d'actions CARREFOUR .

[12] Options acquises par Groupe Arnault SAS.
[13] Options acquises par Bunt S.à r.l.
[14] Options acquises par ColDevelopment S.à r.l.